

Chers amis membres de Droit et Commerce,

Avec l'accord de notre président Marc RINGLE, je vous adresse la proposition de **croisière juridique** qu'après 2 années de reports successifs, nous proposons cette année.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas la classe Yacht Club de MSC: il s'agit d'une vie totalement séparée de la foule présente sur ce type de paquebot: une 60 aine de cabines de luxe, avec un desk privé, des installations, restaurant inclus, spas et cabines de massage... totalement privatisées (à l'exclusion du cigare-lounge, du casino et des boutiques).

Nous aurons la présence du **Professeur Cyril NOURISSAT, qui dispensera un enseignement sur les conséquences de la situation sanitaire au regard du droit des affaires**. Cet enseignement est validé au titre de la formation professionnelle par l'entremise du cabinet PDGB, avec feuilles de présence et attestations en bonne et due forme.

**Pour vous inscrire**, merci de vous mettre directement en rapport, non plus avec Cécile PERRAUD - qui a quitté cette agence -, mais avec **Nathalie GRANJON**, agence Selectour-Voyages Girardot, 18 rue du Chapeau Rouge, 21000 DIJON, tél: 0385428355, mail: [ngranjon@selectour-voyages-girardot.com](mailto:ngranjon@selectour-voyages-girardot.com).

Une dernière indication très importante : **date limite d'inscription au 28 février 2022**

Je vous espère nombreux à nous rejoindre pour cette belle semaine... et reste également à votre disposition au 06 07 64 68 72 et [jeanduparc@piximel.com](mailto:jeanduparc@piximel.com).

Je vous assure de mes sentiments dévoués et cordiaux.

Br Jean du PARC  
Président de l'association des Croisières juridiques.